

Le 30 mars dernier, l'Assemblée Communautaire de la Communauté de Communes Val d'Amboise s'est prononcée sur le budget 2006.

Ce budget est le reflet d'un engagement commun qui dépassera les deux années nous séparant de la fin du mandat actuel. Respect des engagements, prudence, réalisme, dynamisme, prévoyance auront présidé aux choix qui ont été préalablement faits avant le débat final. Le budget communautaire peut sembler énorme et cela sera sans doute souligné par la presse. Il paraîtrait déraisonnable, voire aventureux, pour une communauté d'une vingtaine de milliers d'habitants si on ne le jugeait pas les yeux ouverts. En effet, c'est un budget complexe, comme le sont les budgets des collectivités territoriales à compétences multiples. Les budgets des services rendus (assainissement, ordures ménagères, etc.) s'équilibrent d'eux-mêmes.

Le budget qu'on qualifie de général regroupe toutes les autres activités : fonctionnement des services et abondement aux compétences adoptées : vie économique, tourisme, culture, petite enfance...

C'est lui qui doit refléter les caractères énoncés précédemment.

Respect des engagements vis-à-vis des acteurs de la vie économique : harmonisation des taux de taxe professionnelle à 11,5 %.

Prudence : les dotations de l'Etat ne sont pas exemptes de fluctuations négatives.

Réalisme : nous ne devons pas nous voiler la face sur les difficultés économiques du moment : il faut 10 à 15 créations artisanales pour compenser la perte de 40 à 50 emplois dans des entreprises plus anciennes.

Prévoyance et dynamisme : ce sont la réhabilitation de l'ancienne zone Saint Maurice (mise à disposition de 6 à 7 000 m² de SHON pour les activités, et création d'une voie nouvelle entre la gare, le boulevard Gambetta et la D 952 - ex N 152).

Enfin, l'acquisition d'environ 100 hectares (1 million de m²) de terrain à vocation industrielle pour le développement futur de la ZA de la Boitardière.

Ainsi, pour l'avenir de son économie, Val d'Amboise va disposer de deux atouts majeurs : à la Boitardière, des moyens pour répondre immédiatement à toute demande d'implantation quelle qu'en soit l'importance ; à Saint-Maurice, face au Château d'Amboise, en bordure de Loire, à deux pas de la gare, la possibilité d'accueillir des entreprises sur un site très bien desservi.



Pierre Bordier, Président

Pierre Bordier



Sommaire

Val d'Amboise au fil des Conseils	p.2
Dossier spécial : déconstruction de la Halle Mabile, projet d'aménagement de la ZAC Saint Maurice	p.4
Réalisations communautaires	p.7
Infos diverses	p.8

Supplément

La petite histoire de Nazelles-Négron





Cette rubrique vous présente les principaux sujets traités au cours des Conseils.

➤ Conseil du 27 octobre 2005

1. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement.

A NOTER

Le rapport annuel sur "le prix et la qualité du service assainissement" est consultable dans chacune des mairies de Val d'Amboise.



2. Subventions aux écoles de musique de Vernou et Nazelles-Négron
Val d'Amboise attribue une subvention de 1080 € à l'école de musique de Vernou pour la fréquentation des enfants de Noizay pour l'année scolaire 2005/2006. Une subvention de 5 625 € à l'école de musique de Nazelles-Négron pour le premier trimestre 2005/2006.

➤ Conseil du 15 décembre 2005

Assainissement

1. Actualisation des tarifs

La Communauté de Communes actualise ses tarifs inhérents à la gestion du service assainissement et fixe la participation des promoteurs et lotisseurs à 835,37 € par lot ou appartement créé, et à 687,13 € par chambre créée.

2. Règlement du SPANC

Les modalités pratiques de mise en place du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) sont exprimées à travers un règlement qui aborde, notamment, les conditions techniques de réalisation, de fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement. Il définit le cadre juridique et financier du contrôle exercé par la collectivité (consultable dans chaque mairie).



RAPPEL :

■ Le compte rendu des séances du Conseil Communautaire est affiché dans chacune de vos mairies.

■ Le Conseil siège au centre socio-culturel de Nazelles-Négron (avenue des Courvoyeurs), les séances sont publiques.

■ Le prochain Conseil se tiendra le 11 mai 2006 à 18h00.

Assainissement (suite)

3. Montant des redevances inhérentes au SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif sera doté d'un budget autonome dont les recettes sont composées notamment d'une redevance pour prestations rendues. Val d'Amboise fixe le montant du contrôle (effectué tous les 4 ans) d'une installation nouvelle ou réhabilitée à 200 € et celui d'une installation existante à 112 €.

4. Appel d'offre

La commission d'appel d'offre réunie le 14 décembre dernier décide d'attribuer le marché relatif aux travaux d'entretien du réseau collectif d'eaux usées à l'entreprise Sanitra-Fourrier.

5. Débat d'Orientation Budgétaire Assainissement

Actions prévues en 2006 :

- Nouvelles extensions (Noizay Est, Cangey Fleuray, Amboise la Briquetterie et Saint-Règle les Thomeaux) dont le coût global est estimé à 1 650 000 €.
- Réhabilitation des réseaux sur Nazelles-Négron dont le quartier de Vilvent. On évalue le montant des travaux à 600 000 €.
- Travaux d'infrastructure avec notamment la reconstruction de la station d'épuration de Noizay pour un montant d'environ 550 000 €.

6. Redevance assainissement 2006

Le conseil communautaire fixe la redevance d'assainissement à 1,880 € HT par m³ d'eau potable consommée pour l'ensemble des communes de la Communauté à compter du 01/01/06. En augmentation de 1,83 % par rapport à 2005.



Avec les beaux jours, les travaux d'assainissement ont repris à Noizay.



Economie

1. Achats de terrain

La Communauté se porte acquéreur d'un terrain d'environ 3 300 m² pour un montant de 1 064 € sur la commune de Chargé, afin d'y construire un bassin de rétention, et de la propriété Hiron d'une surface de 5 497 m², pour une valeur de 244 000 €, en vue de la réhabilitation de la ZAC Saint-Maurice, à Nazelles-Négron.

2. Ventes de terrain

Val d'Amboise vend deux terrains : l'un, de 1873 m², situé sur la commune de Chargé, à l'entreprise Palinodie pour un montant de 18 730 € HT, et l'autre, de 2080 m² sur la commune d'Amboise, à l'entreprise de "Carrelage, Faïence, Moquette" de M. Letessier pour un montant de 7 924,80 € HT.

En attendant la prochaine extension, la ZA Boitardière vue du ciel.



➤ Conseil du 15 décembre 2005 (suite)



Petite enfance

1. Subvention Croix Rouge

Val d'Amboise alloue une subvention de 3 200 € TTC à la Croix Rouge pour le fonctionnement de la halte garderie Ribambin correspondant aux mois de novembre et de décembre 2005.

Ordures Ménagères

1. Tarif 2006 pour la redevance spéciale

Le conseil communautaire a fixé les éléments financiers permettant le calcul de la redevance spéciale, défini en fonction de la période d'activité de production de déchets et des catégories d'utilisateurs (commerçants, artisans, collectivités, etc.).

Logement

1. PLH : demande de subvention et plan de financement

Ayant attribué le marché pour l'élaboration de son Plan Local de l'Habitat au cabinet Acadie pour un montant de 34058 € HT, Val d'Amboise sollicite une subvention auprès du Conseil général.

➤ Conseil du 02 février 2006

1. Budget assainissement

Le conseil communautaire approuve le budget primitif 2006 d'assainissement équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

- fonctionnement : 2 690 769 €
- investissement : 5 615 156,15 €

2. Subvention école de musique

Val d'Amboise verse une subvention de 5 625 € à l'école de musique de Nazelles-Négron correspondant au 2^e trimestre de l'année scolaire 2005/2006.

3. Le Débat d'Orientation Budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire a dégagé les principaux projets pour l'année 2006.

- Le développement économique rentre dans une phase plus active avec des travaux de déconstruction et de voirie en vue du développement de la ZAC Saint-Maurice (cf. dossier spécial) ainsi que la viabilisation de 6 hectares sur la zone de la Boitardière.
- Le développement des services de la petite enfance ayant pour objectif d'ouvrir un pôle multi accueil au nord de la Loire en 2008.
- Une partie des investissements portera sur les voiries et la signalétique des zones d'activité.
- En matière de tourisme, un travail de réflexion sur la réalisation de boucles de promenades consécutives à "l'arrivée de la Loire à vélo" en 2008 sera mené en collaboration avec le Pays Loire-Touraine.



Déconstruction de la Halle Mabille : projet d'aménagement de la ZAC Saint-Maurice

Après avoir prospéré pendant plus d'un siècle, l'histoire de l'établissement de construction métallique Mabille s'est achevée en 1994 par la disparition de l'entreprise. Aujourd'hui, une nouvelle page s'ouvre avec les travaux de réhabilitation du site en une zone d'activités tertiaires.

1845

C'est l'avènement du chemin de fer en France. A Amboise, cet événement permet aux entreprises de se développer à proximité de la gare.

Un homme, Jacques-Emmanuel Mabille possède sa petite boutique de serrurerie, métallerie "au Bout-des-ponts" depuis 1835. Autodidacte, habile de ses mains, il a la bonne idée de donner à ses deux fils, Emmanuel et Ernest, une éducation qui leur permet de suivre une formation technique pour le premier, et commerciale pour le second. Ingénieurs et débrouillards, ils décident ensemble de reprendre l'entreprise familiale et de mettre au point un nouveau type de presseur au système de serrage dit "universel" simple, léger et fiable. Ernest fils décide de diversifier et d'accroître la production en fabriquant des presseurs adaptés au vin, au cidre, aux huiles.

Les frères Mabille, grâce à leur innovation, participent à plusieurs expositions universelles du début du XX^e siècle. Les "presseurs Mabille", exportés dans le monde, connaissent une renommée internationale pendant plus d'un siècle. L'entreprise Mabille, c'est aussi la construction de hangars. Au départ, Georges, petit-neveu de Jacques-Emmanuel, envoyé par Ernest Mabille à l'exposition universelle de Paris de 1900, a l'idée de

créer son atelier de construction métallique, avec un hangar signé Gustave Eiffel. L'entreprise prospère et fabrique ponts, passerelles, grilles, halles, vérandas, wagonnets, charrettes... en créant une centaine d'emplois. Mais, après la seconde guerre mondiale, Georges Mabille vend son hangar Eiffel à Jean Daninos et vient s'installer sur le site où a lieu actuellement la déconstruction. L'activité change et se spécialise dans les hangars agricoles.

A la mort de Georges, l'entreprise sera reprise, puis vendue à une autre figure marquante : Jacques Archambeau. Celui-ci relance l'activité (250 employés,

600 tonnes de métal par mois), mais la crise pétrolière met un terme aux années glorieuses. James Archambeau, fils de Jacques, reprend la succession sans parvenir à surmonter les difficultés. L'effectif diminue et, en 1992, le groupe Leroux et Lotz reprend l'entreprise jusqu'à sa liquidation, deux ans plus tard. Pendant 8 ans, la friche s'installe alors dans le paysage.

Nous remercions M. André Peyrard du cercle Ambacia pour nous avoir fourni les éléments historiques.



Déconstruction de la Halle Mabilles :

2002

Après un an de négociations, le 4 novembre, Val d'Amboise se porte acquéreur de l'ensemble de la propriété Mabilles, soit 6 hectares, pour un montant de 457 000 €. Cet achat est subventionné à 20 % par l'Etat.

L'ensemble des bureaux est rénové pour un montant global de 350 000 € et devient le siège des services de la Communauté de Communes. Une partie du bâtiment est louée à des entreprises ou organismes.



2005

Les travaux pour la réhabilitation de la Zone d'Activités Saint-Maurice débutent le 7 novembre. La société Aquitaine Démolition est en charge de la déconstruction.

Le désamiantage du site est réalisé. Pendant 11 semaines, 6 500 tonnes de matériaux amiantés (tôles, bardages, tuyaux) ont été collectées par les "petits

hommes blancs" puis enfermées dans des sacs conçus à cet effet.

La phase de déconstruction proprement dite peut commencer en janvier avec l'arrivée d'une pelle hydraulique capable de cisailer tous les matériaux. La structure en métal n'a pas résisté à son impressionnante mâchoire. 350 tonnes d'acier - très convoité car de plus en plus cher -

Assainissement

La première tranche de travaux d'assainissement sur Noizay Est a démarré le 1^{er} décembre 2005 pour une durée de 4 mois et **le montant de l'opération s'élève à 350 000 € HT.**



projet d'aménagement de la ZAC Saint-Maurice (suite)

sont alors découpées par pièces d'1,50 m puis vendues à une fonderie.

La troisième et dernière étape concerne le concassage de l'imposante dalle et des murs. Le béton, séparé de sa structure métallique à l'aide d'un concasseur, représente environ 6 200 tonnes de gravats qui resteront sur place pour constituer la sous-couche de la future voirie.

La Communauté de Communes dispose maintenant d'un nouvel espace pour développer ses projets économiques.



Travaux d'extension de la crèche

Les travaux d'agrandissement de la crèche ont débuté le 1^{er} décembre 2005 et devraient durer 6 mois. On compte environ 110 m² de superficie supplémentaire qui permettront à la crèche d'accueillir plus d'enfants à l'avenir et d'assurer un meilleur fonctionnement. **Le coût total s'élève à 210 000 € HT.**



L'extension de la crèche "Les Bout'choux" à Amboise accueillera prochainement ses petits "hôtes".

Val d'Amboise en chœurs !



La seconde rencontre chorale des écoles orchestrée par la Communauté de Communes Val d'Amboise s'est déroulée le samedi 1^{er} avril, au gymnase Claude Ménard d'Amboise.

Devant une assistance nombreuse de parents et en présence de nombreux élus communautaires, six ensembles réunissant 290 élèves des écoles d'Amboise (Ambroise Paré et George Sand), Nazelles-Négron, Pocé-sur-Cisse, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Souvigny-de-Touraine,

Saint-Règle, Chargé et Cangey, ont chanté chacun deux titres avant d'interpréter deux chants en commun.

Accompagnée de Madame Oudin, conseillère pédagogique, Madame Prilleux, Inspectrice de l'Éducation Nationale, a salué la qualité du travail accompli par les enseignants, les musiciens intervenants et les écoliers, ainsi que la richesse d'un programme où chants traditionnels lointains, jazz, répertoire classique et chanson française cohabitaient avec bonheur.

Sortir en Val d'Amboise

Prenez connaissance
de la programmation
trimestrielle des animations
à l'Office de Tourisme
Val d'Amboise, sur place,
ou sur son site internet
www.amboise-valdeloire.com
Vous y trouverez entre autres :



Lundi 1^{er} mai : bric à brac - Cangey - à partir de 6h00

Samedi 13 mai : course cycliste - bourg de Souvigny-de-Touraine

Samedi 13 et dimanche 14 mai : représentations théâtrales
par "1,2,3 Neuillé" - salle polyvalente de Neuillé-le-Lierre

Vendredi 19 au dimanche 21 mai : exposition d'art
de Pocé Accueil & Solidarité - salle polyvalente de Pocé-sur-Cisse
avec le concours de peintres dans le parc du château le samedi 20

Du lundi 22 mai au 1^{er} juin : salon d'art - Grange de Négron
Nazelles-Négron

Mercredi 24 mai : randonnée pédestre au clair de lune - Noizay

Dimanche 4 et lundi 5 juin : 55^{ème} tournoi de Volley-ball - Chargé

Vendredi 9 au dimanche 11 juin : le Brass Bands - théâtre
Beaumarchais et dans toute la ville à Amboise

Dimanche 10 septembre : fête de l'œuf - brocante à Saint-Règle

Communauté de Communes Val d'Amboise

Amboise, Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine

Adresse postale : B.P. 308 - 37403 AMBOISE CEDEX • Bureaux : 9 bis, rue d'Amboise - Nazelles-Négron

Tél : 0 247 234 744 - Télécopie : 0 247 234 750 • Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr